

William Geib et la liste « Progrès et Solidarité pour Nogent », s'ils remportent la majorité municipale, s'engagent à faire bénéficier les représentants de la liste « Nogent Passionnement », soutenue par le Modem, ainsi que ceux de la liste « Exprime Gauche », des dispositions suivantes :

- la parution d'une tribune libre, au moins trois fois par an, dans le journal municipal (version papier et électronique) ;
- la communication dès parution des documents municipaux, en particulier ceux relatifs aux éléments financiers ;
- la fourniture gratuite d'une salle de réunion, au moins mensuellement ;
- la participation aux commissions extra-municipales.

Pour la liste « Progrès et Solidarité pour Nogent »
William GEIB, tête de liste

Le 14 mars 2008

